

Monsieur

[Faint, mostly illegible handwriting at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.]

Jeay que j'aye beaucoup de sujet de croire que vous ne vous
plaisiez pas de l'estre Impertune de mes Lettres, puis que vous
ne m'avez jamais dit depuis que vous estes a Paris que vous en
ayez receu aucune, et que cela soit sensible a un officier
de son Altesse, qui a l'honneur de la servir avec la mesme
fidelite qui luy a este transmise de Perre en file, et qui se
doit que s'il estoit bien connu de vous, vous n'aurez pas pour luy
ce mespris. Neantmoins le service de son Altesse me fait
passer par de tres hautes considerations, et meoblige de vous assurer
qu'il n'y a personne dans cet Estat qui prenne plus de part que
moy a la nouvelle que vous donnez a Monsieur Laurin la semaine
passée de l'heureux succès de vostre negociation, et de l'esperance
que vous nous faites vous en voir l'honneur de vous voir luy acc
premier Jour de ce nous verrons de plus pres l'execution de sa place.
Je prie Dieu de tout mon coeur qu'il en produise l'effet

Vous sçavez, Monsieur par celle que m. Laurin et moy avons le bien de
vous écrire, et par l'extrait qu'il vous envoie la semaine passée de la
deliberation qui fut prise dans le Bureau le 5. de ce mois ensemble de
par la copie que nous vous mandons aujourd'hui de ce qui s'est passé
entre Monsieur d'Adversat, et nous, de quelle maniere led. M. Laurin
et moy nous sommes conduits pour l'execution de l'ordre que S. M.
a envoyé au fermier, nous vous protestons avec symcerite, et vous prions
Monsieur le luy cautionner pour nous deux que nous serons avec la

mesme soumission à tous les autres ordres dont elle nous honore

Je vous dois accuser monsieur que l'undy passé qui estoit le jour qu'on
appelle La feste Dieu ayant esté obligé pour des affaires particulières
d'estre en campagne ce jour là, j'appri à mon retour que quelques Bourgeois
Catholiques ayent voulu entreprendre de passer des maisons & vignes aux
leurs appartenans à des propriétaires et habités par des Luthériens de
La religion refformée. (Ce qui est tout à fait contraire à nos reiglemens
estimer inuictablement jusques aujourdhuy) et les plaintes en ayant
esté portées à nos Messieurs les Conscillers de La religion et à M^r l'Adveux
ils se mirent en estat d'y poursuivre sur le champ, et enuygerent à
ce fin un huysier pour faire commandement d'estre ce qui se trouueroit
affiché contre les d^s maisons, lequel huysier y estant allé, n'esta pourtant
rien parce qu'il y eut quelque bande de monsieur le commandeur de
Gant qui l'en empêcha. Neantmoins nous estant cela Madame d'Anjou
enueye querir chez elle le lendemain led^t huysier se vint plaindre de luy
vuides baillies quelque commission, et luy estant allé deuy fit donner cent
coups de baston par ses domestiques, ce fut ce que vous l'est et m'estr
Il vint demander Justice au Parlement, qui se met en estat de se
rendre avec toute la noblesse, et l'entend que led^t Parlement se
vint obligé à faire d'une telle que le Roy très chrestien a cyoit quel
Parlement en faueur de led^e Dame de Guy. Il fut donc donné soumission
à monsieur de Guy qui doit reuenir ce soir de Languedoc, afin qu'il en
Informe La Cour. Il y a inuictiblement que je deuis vous enuoyer
mes, afin qu'en attendant que l'on vous enuoye toutes les procédures
ayer me conuissance generale de ces trauers, et que vous enquistes
passer en sa que ceste Dame se mit première et se garanda
contraire de sa venue, j'apprens qu'elle print son pretexte sur ce que
promy ce que l'huysier deuoit estre Il y auit une comeste de mulet
de led^e Dame en laquelle estoient les armes, mais la veste est

qu'il n'y a rien, et que la procedure est fort extraordinaire
envers un huguenot qui execute les ordres des magistrats établis
le Prince, quelques personnes ont eu que tout cela se fait pour
l'en faire du bruit en leur de France, et pour traverser vostre voyage.
Mais vous n'aurez pas de la peine à rompre tous ces mauvais des
et à la porter à une heureuse fin, J'en prie Dieu de tout
vostre, et que je vous puisse persuader par mes actions que J'en suis
vostre

Il est bon que vous sachiez par ce que vous m'avez dit
à St. Germain si il vous plaît, la ou vous le jugerez à propos

Monsieur

Vostre humble et très obéissant
serviteur
Lubierey 166

62 N. 29.

[Faint handwritten text at the top of the page, possibly a signature or header.]

[Large block of very faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]